

PERMIS DE TRAVERSE DE RUE

(Sans demande de permis de construction, d'amélioration ou autre)

Immeuble visé par la demande

Section 1

<i>Numéro civique</i>	<i>Rue</i>	<i>Numéro cadastral (lot)</i>
-----------------------	------------	-------------------------------

Usage (si plus d'un usage dans le bâtiment, cochez les cases appropriées)

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Résidentiel (unifamilial) | <input type="radio"/> Commercial |
| <input type="radio"/> Résidentiel (bi, tri, multifamilial)
() logements | <input type="radio"/> Industriel |
| | <input type="radio"/> Public / Semi-Public |
| | <input type="radio"/> Agricole |

Identification du propriétaire ou mandataire (Procuration jointe à la demande de permis)

Section 2

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.		
<i>Adresse</i>	<i>Ville</i>	<i>Code postal</i>
<i>Téléphone (1)</i>	<i>Téléphone (2)</i>	<i>Courriel</i>
() - p.	() - p.	

Identification de l'entrepreneur

Section 3

<i>Nom de la compagnie</i>	<i>Licence R.B.Q.</i>	
<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.		
<i>Adresse</i>	<i>Ville</i>	<i>Code postal</i>
<i>Téléphone (1)</i>	<i>Téléphone (2)</i>	<i>Courriel</i>
() - p.	() - p.	

Identification des travaux

Section 4

Description

Informations supplémentaires sur le milieu

Section 5

Égout* service public installation septique
Aqueduc* service public puits

*En l'absence de service public, une autorisation du Service de l'environnement pourrait être requise. Pour connaître la procédure applicable, veuillez communiquer avec ce service au numéro suivant : (450) 978-8000.

Rue pavée Oui Non

Bordure existante Oui Non

Trottoir existant Oui Non

Liste des documents requis (Voir note 1)

Si applicable :

- Procuration;
- Certificat de localisation;
- Plan d'implantation (conforme à l'article 3.03.02 item A du règlement L-11870 et ses amendements);

Veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme pour connaître les documents applicables au dépôt de votre demande de permis de traverse de rue.

Coût du permis de traverse de rue

Le tarif vous sera communiqué suite au traitement de votre demande (Pour information, consulter les annexes C et D du règlement L-11870 et ses amendements, disponibles sur le portail)

Mode de paiement : Chèque à l'ordre de « Ville de Laval » ou argent comptant.

Ce formulaire ne constitue en aucun cas une autorisation à débiter les travaux.

Note 1 : La « liste des documents requis » n'est fournie qu'à titre indicatif. Le Service de l'urbanisme se réserve le droit d'exiger tout autre document nécessaire en vue d'établir la conformité du projet à toute réglementation applicable.

Note 2 : Il est de la responsabilité du requérant de s'informer sur la réglementation en vigueur afin de fournir tous les documents pertinents à sa demande de permis. La vérification préalable par le Service de l'urbanisme ne sert qu'à valider si les documents minimaux requis pour une demande de permis ont été fournis et s'ils comportent un niveau suffisant de détails.

Le dépôt d'une demande de permis qui n'est pas dûment complétée, signée et accompagnée de tous les plans et documents requis ne pourra pas être accepté par la Ville de Laval.

La demande de permis ainsi que les documents requis doivent être déposés à l'adresse suivante
urb.permissbranchements@laval.ca

Signature du requérant :

(propriétaire ou mandataire)

Date :

Année – Mois – Jour